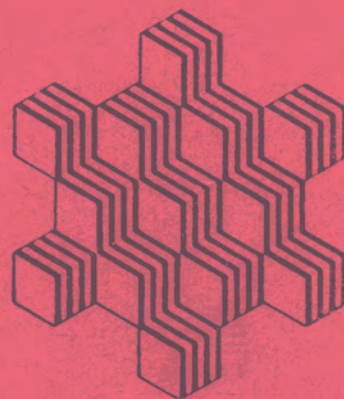


Programme d'études au primaire

Programme d'enseignement moral et religieux
(protestant)

QUATRIÈME ANNÉE



Québec

Programme d'études au primaire

**Programme d'enseignement moral et religieux
(protestant)**

QUATRIÈME ANNÉE

Direction de l'enseignement protestant

Approuvé par le Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation en février 1982.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN: 2-550-08214-1

Dépôt légal — deuxième trimestre 1985

L'un des aspects qui distingue l'enseignement public au Québec a été et continue d'être le caractère confessionnel de son système scolaire. Bien que l'usage du terme « confessionnel » pour qualifier le système soit récent, il n'en décrit pas moins une réalité qui remonte au tout début de l'enseignement public. Le défi que devaient alors relever les législateurs et les éducateurs était celui d'instaurer un seul système d'éducation tout en respectant les diversités tant religieuses que culturelles. Les législateurs ont relevé ce défi en accordant à la minorité religieuse le droit de se déclarer dissidente (de la majorité) et de fonder des écoles qui refléteraient ses propres valeurs et ses propres traditions. En inscrivant dans la Loi ce droit fondamental, désormais enraciné dans les traditions et l'esprit du peuple québécois, le législateur, plutôt que de céder à la facilité — en évacuant la dimension religieuse — a préféré protéger le respect de l'option religieuse.

Programme révisé d'enseignement moral et religieux au primaire

Introduction

Le programme révisé d'enseignement moral et religieux au primaire a été conçu pour les élèves des écoles protestantes du Québec. Le pluralisme inhérent au protestantisme, qui exclut l'endoctrinement, permet de façonner le programme de telle sorte que l'on y respecte à la fois les buts de l'enseignement protestant et la conscience des élèves et du personnel non-protestants. En effet, il revient aux écoles protestantes de transmettre les valeurs et les attitudes de la communauté protestante; l'engagement par rapport à la théologie protestante relève cependant davantage de la famille et de l'Église.

L'enseignement moral et religieux va inévitablement au-delà de la transmission de connaissances. Il exige aussi l'apprentissage d'attitudes et d'habiletés. En tant que tel, son but est de créer un climat de respect du prochain et de partage qui permette de reconnaître la valeur de l'individu et de son environnement social. Le programme devrait aider l'élève à bâtir sa propre échelle de valeurs et à acquérir les connaissances lui permettant de mieux vivre dans un monde en évolution rapide.

Cadre d'élaboration du programme

Nous avons adopté un cadre d'élaboration commun à toutes les classes du programme. Ce cadre préconise le développement hiérarchique en partant des généralités pour en arriver à des éléments particuliers:

Thème → Sujet → Objectif général → Objectif terminal → Objectif intermédiaire → Aperçu du contenu.

Afin de favoriser la compréhension du programme décrit aux pages suivantes, voici une définition des termes principaux qui y sont utilisés:

Thème	Nous avons choisi l'approche thématique dans la conception du programme d'études afin de le mieux structurer. Les thèmes, en plus de bien cerner les éléments particuliers à chaque année d'études, reflètent la nature évolutive du programme.
Sujet	Alors que le thème fournit un centre d'intérêt pour toute l'année scolaire, les titres des sujets indiquent avec plus de précision le contenu à étudier dans chacun des modules constituant l'ensemble du travail de l'année.
Objectif général	L'objectif général représente l'énoncé des intentions et reflète le but d'un module d'étude en particulier.
Objectifs terminaux	Les objectifs terminaux découlent de l'objectif général et décrivent en des termes plus précis l'évolution prévue chez les élèves au cours d'une période donnée.
Objectifs intermédiaires	En termes de psychologie du comportement, les objectifs intermédiaires décrivent les activités d'apprentissage favorables à l'atteinte de l'objectif terminal.
Aperçu du contenu	L'aperçu du contenu fournit une liste des sujets à étudier dans le cadre de chaque objectif intermédiaire. Cette liste sert aussi de point de départ à un développement complémentaire des sujets de la part de l'enseignant.

Le programme est divisé en trois modules: l'histoire judéo-chrétienne, la célébration et les relations personnelles et sociales. Ces trois modules sont étroitement reliés et peuvent être abordés l'un après l'autre ou parallèlement. Tout à fait complémentaires, ces trois éléments constituent des unités d'études obligatoires.

Le programme de quatrième année est consacré aux rapports humains et à la coopération entre membres d'une collectivité.

Module 1 L'histoire judéo-chrétienne

Que ce soit par la comédie, le mythe, la légende ou le conte, l'homme cherche à faire partager son histoire et ses histoires. Chaque tradition comporte ses propres récits et, ce qui plus est, la tradition elle-même est généralement transmise par son histoire. Les aînés, avec la sagesse qui leur est propre, ont toujours raconté des histoires aux jeunes qui, de génération en génération, semblent écouter avec la même fascination. L'homme semble avoir besoin de raconter et d'entendre des histoires. Les élèves évoluent dans un monde d'histoires.

Dans la tradition protestante, l'accent est mis sur les histoires tirées de la Bible. En effet, la tradition protestante repose sur le fait que chacun connaît la Bible. Les petits y trouvent des histoires leur permettant de mieux connaître les traditions de leurs ancêtres et, par conséquent, y découvrent une parcelle de leur propre identité. La beauté de « l'histoire » réside dans le fait que chaque élève a le loisir d'y trouver sa propre interprétation de la vie.

Le programme de quatrième année est consacré à la coopération entre membres d'une collectivité. Plusieurs des récits qui y sont suggérés témoignent des modes d'organisation et des lois que se donnaient les peuples afin de faciliter leur rassemblement en une collectivité.

THÈME: La coopération

NIVEAU: 4^e année

SUJET: L'histoire judéo-chrétienne

MODULE: 1

OBJECTIF GÉNÉRAL: Connaître les traditions et prendre conscience des valeurs judéo-chrétiennes favorisant la coopération entre membres d'une collectivité.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu
L'élève sera en mesure de prendre conscience de l'importance	L'élève sera en mesure	
1.0 de la coopération à l'intérieur d'un groupe, comme l'illustrent les récits de l'Ancien Testament;	1.1 de raconter, à l'aide d'une mise en scène, un dessin, une discussion ou une narration, comment Moïse a su maintenir la cohésion de son peuple;	1.1.1 Récits de l'Ancien Testament — La manne et les caillies (Ex. 16: 1-17) — L'eau de Massa et Mériba (Ex. 17: 1-7) — Le plan du Sanctuaire (Ex. 25: 1-40) — Le veau d'or (Ex. 32: 1-24) — Les nouvelles tablettes de la Loi (Ex. 34: 1-16) — Les Israélites se mettent en route (Nom 10: 11-13)
	1.2 d'exprimer sa conception des règles de vie en société qui en découlent d'après les dix commandements;	1.2.1 Le Décalogue (Deut 5: 6-21; Ex 20: 1-17)
2.0 de la solidarité de tous les membres d'un groupe;	2.1 d'expliquer l'importance, pour le peuple d'Israël, de la formule de bénédiction;	2.1.1 La formule de bénédiction (Nom 6: 22-26)
3.0 de l'amour, du don de soi et de la coopération à l'intérieur d'un groupe conformément aux enseignements de Jésus.	3.1 d'exprimer sa conception des règles de vie d'après les enseignements de Jésus.	3.1.1 Enseignements de Jésus — La parabole du serviteur qui refuse de pardonner (Mt 18: 23-35) — Le commandement le plus important (Mc 12: 28-33) — La parabole du Bon Samaritain (Luc 10: 25-37) — L'amour pour les ennemis (Mt 5: 43-48) — Demander, chercher et frapper à la porte (Mt 7: 12) — Jésus chez Marthe et Marie (Luc 10: 38-42)

Module 2 La célébration

Dans l'avant-propos de son livre **World Religions for the Classroom**, Dorothy Dixon nous dit que la religion, dans son sens le plus large, devient le moyen par lequel l'homme se situe individuellement ou en groupe par rapport au sens suprême ou ultime de sa vie.¹ Il est donc important que le milieu scolaire contribue à faire prendre conscience des multiples façons dont l'homme se situe par rapport au « sens suprême » de son existence. Le but de cette activité pédagogique est d'alimenter chez l'élève la tendance innée à s'interroger sur le mystère de la vie, tout en développant chez lui le respect de ses traditions et des traditions des autres.

Le recours à la célébration est un moyen pédagogique efficace qui permet de révéler aux élèves comment les gens se rattachent au « sens ultime et suprême de la vie ». À travers les célébrations, on rend l'élève conscient de la signification des événements qui font partie de la vie quotidienne. L'élève qui apprend à connaître les fêtes religieuses, et à y participer de façon à ne pas trahir sa conscience individuelle et la tradition religieuse de sa famille, comprendra mieux son rôle d'individu, d'héritier d'une tradition et d'être humain.

La célébration fait aussi partie intégrante de la joie de vivre. Les élèves peuvent y découvrir la beauté d'une saison qui naît, la joie d'un anniversaire, et saisir l'aspect universel des fêtes et des réjouissances.

L'élève de quatrième année étudiera le rôle du rite lors des célébrations.

1. Dorothy Dixon, *World Religions for the Classroom* (West Mystic, Conn.: Twenty-third Publications, 1975), p.10.

THÈME: La coopération

NIVEAU: 4^e année

SUJET: La célébration

MODULE: 2

OBJECTIF GÉNÉRAL: Connaître diverses formes de célébration communautaire et prendre conscience du rôle du rite dans les célébrations.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu
L'élève sera en mesure de	L'élève sera en mesure de	Les pratiques rituelles nous aident à célébrer des événements spéciaux
1.0 comprendre la signification des pratiques rituelles lors d'événements profanes ou religieux.	1.1 participer, par le théâtre, la gestuelle, la création artistique ou la discussion, aux pratiques rituelles d'au moins deux événements profanes;	1.1.1 Événements profanes: a) initiations (lors de la montée de Jeanette à guide, de l'ouveteau à scout) b) situations particulières — hymne national — tenue de circonstance — règles relatives au port du couvre-chef — conduite de circonstance — etc. c) traditions familiales — coutumes — pratiques
	1.2 décrire, par une pièce de théâtre, la gestuelle, la création artistique ou la discussion, les pratiques rituelles d'au moins deux événements religieux.	1.2.1 Événements religieux: a) bénédictions — accueils et adieux — bénédicité — prière b) signes de vénération — révérences — baisers — agenouillement — etc. c) initiations — donner à un enfant un nom (par exemple, le baptême) — etc. d) célébrations familiales lors de journées ou d'événements — l'Action de Grâce — Halloween — Noël — Pâques — *
	*Selon la composition ou la nature d'une classe, l'étude de pratiques rituelles supplémentaires pourra être envisagée.	

Module 3

Les relations personnelles et sociales

Fidèle à la tradition protestante qui se veut ouverte à la remise en question et à l'expérience de chaque personne, ce module présente la croissance et le développement humains dans un contexte de liberté intellectuelle, de responsabilité et de respect tant à l'égard de soi-même que des autres.

Ce module est par conséquent conçu pour aider l'élève à effectuer lui-même le choix de ses valeurs personnelles. Dans ce contexte, il recevra une information qui correspond à son niveau de développement et qui lui permettra d'adopter une attitude constructive envers lui-même.

Les relations avec les autres sont très importantes pour l'enfant de neuf ans. Le présent module porte donc sur l'organisation, l'établissement de règles et le partage des responsabilités dans le but de favoriser la coopération à l'intérieur d'une collectivité.

THÈME: **La coopération**

NIVEAU: **4^e année**

SUJET: **Les relations avec les autres**

MODULE: **3**

OBJECTIF GÉNÉRAL: **Prendre conscience de sa personnalité et de ses responsabilités envers les autres.**

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu
L'élève sera en mesure de	L'élève sera en mesure	Le miracle de la vie
1.0 faire preuve de dignité personnelle et de témoigner du respect envers le miracle de la procréation;	1.1 de décrire les soins à donner à son corps;	1.1.1 Soins à donner à son corps: — la propreté — une saine alimentation — le sommeil — l'activité physique
	1.2 d'expliquer, en termes simples, le phénomène de la croissance;	1.2.1 Apprendre comment son corps se développe: — la terminologie exacte du système reproducteur — l'horloge biologique — comment les hormones conditionnent la croissance — l'ovulation et la menstruation chez la femme — la production du sperme chez l'homme
	1.3 de s'exprimer sur la façon dont chacun peut développer ses propres aptitudes;	1.3.1 Être soi-même: — tout en ayant de bonnes manières et en faisant preuve de courtoisie — en acceptant les compliments aussi bien que la critique — en faisant des compliments ou des critiques — en connaissant ses possibilités et ses limites — dans le succès, l'échec et même sous le poids de ses responsabilités

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu
2.0 manifester sa prise de conscience de ses responsabilités grandissantes à l'intérieur du groupe auquel il appartient.	2.1 de décrire comment l'existence de règles peut faciliter les rapports de groupe;	2.1.1 Nous établissons des règles: — pour nous aider à nous entendre avec les autres — pour nous aider à travailler et pour la bonne entente dans les loisirs
	2.2 d'énumérer, d'expliquer, d'illustrer par des dessins, etc., certaines règles observées à la maison, à l'école et dans la communauté;	2.2.1 Nous avons des règles: — à la maison pour les enfants, les parents et les invités — à l'école pour la classe, le travail en groupe, les temps libres et pour toute l'école — dans la communauté pour les parcs, les magasins, la rue, etc.
	2.3 d'énumérer et de décrire certaines de ses responsabilités.	2.3.1 Nous apprenons à acquérir des responsabilités: — à nous donner des règles de conduite — à accepter et à respecter les règles de l'école, de la maison, etc. — à faire des choses spontanément, du travail non rémunéré, des travaux utiles — à nous adonner à des activités collectives — à savoir se conformer et aussi à savoir prendre des initiatives — à partager, à être attentifs aux besoins des autres

L'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages est un processus visant à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur. Dans la pratique pédagogique courante, elle sert surtout à déterminer le niveau d'atteinte des objectifs de formation par les élèves. Quelle que soit l'ampleur de la réalité qu'elle recouvre, l'évaluation consiste à recueillir des renseignements (c'est ici que se situe la mesure), à les analyser et à les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible.

Ces considérations établissent clairement la place de la mesure dans le processus d'évaluation. Elle n'en est qu'une phase et, à ce titre, les instruments de mesure (épreuves d'examens, tests, etc.) n'existent que pour servir l'ensemble de ce processus.

Évaluation formative

L'évaluation formative est orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève.

1) Elle a pour but d'informer l'élève et l'instituteur sur le degré d'atteinte de chacun des objectifs d'un programme ainsi que sur la démarche d'apprentissage de l'élève. Elle permet donc de déceler où et en quoi l'élève éprouve des difficultés afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de progresser. Aussi, se situe-t-elle au début, soit au cours ou à la fin d'une ou de plusieurs activités d'apprentissage, l'essentiel étant d'améliorer celui-ci en même temps.

2) Elle peut consister, au point de départ, en une évaluation des acquis des élèves pour servir de base à la confection d'un programme d'études leur convenant. La valeur diagnostique de tout le processus d'évaluation formative se trouve ainsi mise à profit.

Les décisions qui en découlent sont strictement d'ordre pédagogique. L'instituteur pourra, par exemple, modifier sa planification, ses stratégies, ses attitudes, l'environnement et proposer de nouvelles activités d'apprentissage à l'élève. Celui-ci pourra, de son côté, modifier ses stratégies d'apprentissage.

Évaluation sommative

L'évaluation sommative intervient à la fin d'une série de tâches d'apprentissage comme partie importante du programme. Elle sert à informer l'élève et l'instituteur sur la maîtrise d'un ensemble d'objectifs. Les épreuves de fin d'étape, par exemple, servent à l'évaluation sommative.

Lorsque l'information recherchée concerne l'apprentissage que les élèves ont réalisé dans un programme donné, l'évaluation sommative peut faire au tout début et à la fin de l'application de ce programme. Si l'on compare cette évaluation initiale à celle qui est réalisée à la fin du programme, il devient possible d'observer les changements effectivement survenus chez l'élève.

Les décisions qui en découlent peuvent être d'ordre pédagogique ou d'ordre administratif. Ce sont d'ailleurs les résultats de l'évaluation sommative qui sont le plus souvent communiqués aux parents.

Évaluation en Enseignement moral et religieux

L'évaluation est liée aux objectifs élaborés pour chaque classe du programme d'enseignement moral et religieux. Sur les plans cognitif et affectif, les objectifs englobent non seulement la connaissance et les aptitudes à acquérir, mais aussi les attitudes et les valeurs qui devraient en favoriser l'apprentissage.

L'évaluation dans le domaine cognitif peut être effectuée au moyen d'une infinie variété d'activités d'apprentissages scolaires dont, pour n'en nommer que quelques-unes propres au premier cycle du primaire, la narration, la rédaction, le dessin, la peinture et la simulation. L'évaluation du domaine affectif dépend surtout de l'habileté d'observation de l'instituteur. Bien que l'acquisition de certaines valeurs et de certaines attitudes ne puisse se mesurer avec une précision mathématique, l'observation par l'instituteur des habitudes de travail, de la participation en classe et de l'engagement personnel de l'élève joue un rôle très important dans le processus d'évaluation. L'élève doit ainsi être encouragé à prendre en main sa propre formation en fournissant de l'information à ses semblables et en participant à sa propre évaluation.¹

1. Pour une discussion plus détaillée de l'évaluation en Enseignement moral et religieux voir le Guide pédagogique qui accompagne ce programme — Document 65-1410.

